

Nicolas Gourbière, adjoint aux finances : « Je ne suis pas là pour faire rêver les gens »

En 2011, les Ripagériens doivent s'attendre à des hausses sur leur feuille d'impôts et sur leur facture d'eau, mais aussi au niveau des tarifs communaux. « Pas un choix de notre part, mais une obligation », assure l'élu

>> Nicolas Gourbière, le conseil municipal de demain soir sera notamment consacré

au débat d'orientations budgétaires pour 2011. Quelles sont ces orientations ?

Il faut tout d'abord souligner que notre budget est fortement impacté par le gel des dotations de l'Etat, la baisse des subventions du Département et de la Région, et par la hausse du coût des fluides.

« Maintenir le service et la solidarité sans obérer l'avenir »

Sur ce dernier point, nous allons d'ailleurs nous attacher à mieux négocier avec nos fournisseurs. Nous sommes aussi un peu dans l'incertitude concernant le reversement de la taxe professionnelle par Saint-Etienne Métropole, même si, a priori, le montant devrait rester le même.

>> Des recettes en baisse, ça veut dire que vous n'allez plus investir ?

Non. Nous allons tout de même consacrer l'an prochain 1,9 million d'euros au projet ANRU sur Le Grand-Pont et 1,8 million d'euros à la nouvelle médiathèque.

Sans compter, bien sûr, tous les « traditionnels » travaux d'entretien et d'aménagement.

>> N'allez-vous pas être obligés, alors, de solliciter les Ripagériens ?

Depuis le début de ce mandat en 2008, notre objectif a toujours été de maintenir le service à la population, sans augmenter les tarifs communaux. Malheureusement, cela n'est plus possible aujourd'hui.

Pour les raisons évoquées plus haut, mais aussi à cause d'un imprévu de taille : les inondations de novembre 2008, qui nous ont coûté plus de 2 millions d'euros, sans compter la reconstruction de la médiathèque.

Donc, effectivement, nous devons prévoir une hausse des tarifs communaux, au moins du niveau de l'inflation.

Ceci est inévitable, d'autant qu'aujourd'hui, nos tarifs sont parmi les plus bas du département. A quelle hauteur, je ne peux pas le dire précisément pour l'instant. En tout cas, notre souhait, c'est de favoriser les classes moyennes, celles qui participent déjà beaucoup au fonctionnement de la commune en payant des impôts.

>> Et sur la feuille d'impôts, justement, y aura-t-il également une augmentation ?

Oui. Il faut savoir que, depuis quatre ans, pour ne pas pénaliser les Ripagériens en cette période de crise, nous supportons dans le budget de la commune, et nous étions les seuls à le faire, une somme annuelle de 420 000 euros correspondant à notre contribution au SIPG pour la piscine et au Sitiv (syndicat informatique). Aujourd'hui, nous ne pouvons plus assumer seuls cet effort, alors nous le fiscalisons. Au moins, ce sera transparent pour les Ripagériens. Concrètement, les taux des taxes locales resteront encore une fois inchangés en 2011, mais une ligne spécifique sera ajoutée sur ces trois taxes. Cela devrait représenter une augmentation de 2 %. Peut-être un peu moins, peut-être plus.

>> Et au niveau de l'eau ?

Là encore, nous allons devoir augmenter la facture de 4,5 % au 1^{er} janvier. La facture type pour une famille de quatre personnes va ainsi passer de 404 à 422 euros par an. La raison ? Les travaux de modernisation de la station de traitement d'eau potable de Couzon, qui nous ont finalement coûté 6 millions

d'euros au lieu de 4, en raison des nouvelles normes européennes.

>> Vous ne prenez pas des mesures franchement populaires...

Non, mais je ne suis pas là pour mentir aux gens ou pour les faire rêver ! La situation est compliquée.

>> On ose au moins imaginer que la Ville va elle aussi se serrer la ceinture...

Bien sûr. Nous allons élaborer un plan pluriannuel d'investissements sur dix ans. Sachant que nous souhaitons maîtriser nos dépenses, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement, de manière à pouvoir, le cas échéant, assumer un nouveau « coup dur » comme la crue de 2008. Autre objectif : mieux négocier nos emprunts, renégocier un emprunt de 3M que nous avons et qui est, sinon « toxique », du moins potentiellement dangereux. Le tout de manière à réduire notre endettement, qui s'élève aujourd'hui à 27 millions d'euros et qui va être ramené à 25 millions d'euros avec le transfert de la compétence « assainissement » à Métropole. Le but, dès cette année 2011, est de pouvoir décaler un



Nicolas Gourbière : « Notre souhait, c'est de favoriser les classes moyennes, celles qui participent déjà beaucoup au fonctionnement de la commune en payant des impôts »

/ Loïc Todesco

autofinancement de 2 millions d'euros. L'idée est de maintenir les notions de service et de solidarité sans obérer l'avenir.

>> Il paraît que vous envisagez aussi de vendre du patrimoine communal...

C'est vrai, nous souhaitons nous séparer de terrains ou

bâtiments qui sont aujourd'hui pas ou mal utilisés. Nous pourrions ainsi récupérer quelque 500 000 euros dès l'an prochain.

Propos recueillis par Loïc Todesco
lodesco@leprogres.fr

> Conseil municipal, demain
jeudi 23 décembre
à 19 heures, en mairie.